



Déclaration Liminaire – CSAL FS 30/09/2024

Monsieur le Président,

Grâce à la mobilisation syndicale et citoyenne, l'extrême droite a été battue aux législatives, le président de la République Emmanuel Macron a été sévèrement sanctionné et le Nouveau Front Populaire, porteur d'avancées sociales, est arrivé en tête.

Cependant, au lieu de prendre acte du résultat du scrutin et de respecter le choix des électrices et des électeurs, Emmanuel Macron a refusé de nommer un premier ministre porteur du programme NFP, ce qui constitue un coup de force inédit dans la 5e République. En nommant Michel Barnier comme premier ministre, le président de la République méprise les résultats des législatives et ouvre la voie à une stratégie de complicité avec le Rassemblement National et de l'idéologie antisociale de l'extrême droite.

Déjà se prépare à nouveau un budget d'austérité. Des « lettres plafond » pour préparer le budget 2025 ont déjà été envoyées. 3,2 milliards d'euros de baisse en 2025 pour le ministère du Travail et des Solidarités. Pourtant, la situation fragile de l'emploi est confirmée dans la récente note de la Direction de l'Administration de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) sur la situation du marché du travail au 2e trimestre 2024.

Les crédits de la Transition écologique, seraient amputés de 1,5 milliard d'euros pour le fonds vert et de 1 milliard pour l'électrification des véhicules.

Au total, les lettres plafond entraîneraient une « économie » d'environ 10 milliards d'euros, rien qu'en ne les indexant pas sur une inflation prévisible autour de 2 % l'an prochain.

Tout cela au motif fallacieux du spectre de la dette !

Mais quand la « dette » sert à la transition écologique, à la formation, à la santé, ce n'est plus de la dette mais des avances de crédit !

Là où la dette devient nocive, c'est quand elle sert à alimenter le capital. Aujourd'hui, par exemple, en laissant les taux d'emprunt augmenter, nous augmentons automatiquement la part du budget qui sert à rembourser les intérêts des emprunts ! C'est donc un choix politique du Président qui a été fait et que l'on voudrait faire assumer au peuple. Où est la Justice sociale quand les intérêts versés et les dividendes n'ont jamais été aussi hauts ?

En effet, l'argent est bien là, mais dans les mauvaises poches. Les 500 plus grandes fortunes de France possèdent entre 42 et 44 % du PIB. Les aides de l'État aux entreprises, souvent non-conditionnées, peu ou pas contrôlées, sont estimées autours de 200 milliards par an. La France est encore la championne de l'Union européenne.

Les Français demandaient majoritairement plus de Justice sociale : ils auront tout le contraire, au grand plaisir des actionnaires des sociétés du CAC 40 qui ne se sont jamais autant gavés (67,8 milliards d'euros de dividendes distribués en 2023).

Nous sommes réunis aujourd'hui en Formation Spécialisée afin de traiter les sujets d'hygiène, de santé et de sécurité au travail des agentes et des agents de la DNEF et de la BNEE. A ce titre, nous allons particulièrement étudier le DUERP, censé être établi par tous nos collègues afin qu'ils y décrivent les situations difficiles qu'ils rencontrent, qu'elles soient de nature matérielle ou psycho-sociale, et qu'ensemble nous puissions leur apporter, si possible, les solutions visant à rendre leurs conditions de vie au travail plus sereines.

Dans les faits, c'est tout le contraire qui se passe à la DNEF.

Ainsi, le groupe de travail préparatoire au CSAL FS est censé permettre de trouver, ensemble, les solutions aux problématiques soulevées par nos collègues et non pas de revoir toutes les cotations – à la baisse – avec des solutions déjà proposées clés en main pour celles réalisables afin de les basculer ensuite dans le Plan Annuel de Prévention.

Celui préparatoire au CSAL FS d'aujourd'hui a donc été, comme d'habitude, l'occasion pour la parité administrative d'apporter les solutions sans vrai débat, et de baisser les cotations établies par ceux-là même qui vivent les difficultés qu'ils décrivent afin de laisser croire qu'à la DNEF, Madame la Marquise, tout va bien, tout va très bien.

Notre principe est que si un agent d'un service concerné par une de ces baisses de cotation, est présent au groupe de travail et qu'il accepte cette baisse, nous n'y voyons rien à redire. En revanche, si aucun agent n'est présent ou s'il souhaite maintenir la cotation établie par son service, nous le soutiendrons sans faille.

C'est arrivé à 4 reprises lors de ce groupe de travail. Nous y reviendrons lors de nos échanges à venir mais sachez, d'ores et déjà, que nous maintiendrons nos désaccords sans avis contraire des collègues concernés.

A l'avenir, nous souhaiterions vivement que le GT DUERP organisé à la DNEF ne soit plus l'occasion pour la parité administrative de baisser coûte que coûte les cotations, en incitant les collègues présents et non concernés par le problème évoqué d'être d'accord avec elle. Ces difficultés peuvent être inhérentes à un service, et un collègue travaillant dans un tout autre service n'est pas – il nous semble – le mieux placé pour décider à la place d'absents de la gravité ou de la fréquence des problèmes qu'ils ont soulevés.

Nous regrettons également que plusieurs collègues nous aient fait part de la non validation (et par conséquence, aucune remontée écrite) de leur mal être au travail lors de la réunion DUERP avec leurs chefs de service. Voire même que ces problèmes aient été a priori sortis du DUERP avant le déroulement du GT.

Nous nous réjouissons, par contre, de l'efficacité du registre d'hygiène et de sécurité de la DNEF, puisque le dysfonctionnement signalé le 29/05/2024 a été résolu le 31/05/2024.

Enfin, nous souhaitons lors de cette formation spécialisée vous proposer l'organisation – comme cela a déjà été évoqué à quelques reprises – d'une visite de site concernant les locaux de Romainville, possiblement courant novembre 2024.